



**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**



**Massy le 10 Décembre 2014**

**Lettre ouverte à Mr Bruno EVEN,  
Président Directeur Général de Sagem DS**

Monsieur le Président,

Par ce courrier, la section CFDT Sagem de Massy tient à vous alerter sur ce que nous considérons comme une

**Erreur d'aiguillage pouvant être fatale !**

La création du MRO calculateur FCC NH90 était attendue aussi bien par notre client Airbus Hélicoptère que par les équipes en place actuellement sur Massy Carnot. La CFDT s'étonne même que cette organisation n'ait pas eu lieu avant, tant les problèmes de retards étaient criants sur cette ligne de produit !

Mais ce MRO va voir le jour dans une situation des plus délicates, liées au projet de transfert définitif du CEI Calculateur de Massy Carnot, en grande partie sur le site de Fougères.

C'est dans ce virage très difficile à négocier que vous décidez de prendre le risque de créer ce nouveau MRO sur le site de Montluçon, site non spécialisé dans les calculateurs, mais dédié aux activités de centrales de navigation, de gyros stabilisés alors que nous avons les compétences dans les calculateurs sur Massy et des salariés à qui on demande de se reclasser au support.

De l'avis de la CFDT, par cette décision vous cumulez trois risques majeurs : l'un social, l'autre technique et le troisième commercial.

Dans un contexte où la direction s'engage à trouver des nouveaux postes de travail pour la majorité des personnels concernés par le transfert de Carnot (234 au minimum !), lourde mission pour la GPEC, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de nous priver d'une quinzaine de postes qui seront employés au MRO FCC NH90 !

La CFDT sait que, de par les transferts déjà subits dans le passé, retrouver des postes pour tout le monde n'est jamais si facile qu'on peut le penser : restons lucides !

La CFDT revendique un moratoire sur le sujet, pour éviter de prendre des décisions contradictoires qui pourraient être difficiles à assumer par SAGEM vis-à-vis de notre client : la destination du MRO FCC NH90 ne devra être tranchée qu'à l'issue du transfert du CEI Calculateur.

La CFDT comprend que le MRO calculateur FCC NH90 doit être actif au plus tôt, et c'est possible, à moindre coût et à compétence sauvegardée, en le positionnant dès à présent sur le site de Massy Ampère. Cela permettra aux salariés de cette ligne, de continuer avec efficacité leur travail, en restant proche des équipes de R&D.

1/2

Sans remettre en cause la compétence des équipes de Montluçon, nous craignons un risque majeur de perte de savoir-faire. Ce produit est si "capricieux" et difficile de mise au point que la somme des difficultés déjà rencontrées et réglées sur Massy doit faire prendre conscience de l'importance du retour d'expérience du CEI calculateurs avant d'envisager le transfert vers un tout nouveau lieu, quel qu'il soit.

Le risque industriel majeur que prend la direction sur ce produit est d'une part la disparition de la totalité des techniciens formés pour beaucoup depuis de nombreuses années sur ce produit et d'autre part la complémentarité des équipes et des bancs des lignes de productions neufs, qui à maintes reprises, ont pu dépanner dans un sens comme dans l'autre, le neuf ou la réparation, par un surcroit de main d'œuvre ou un dépannage de banc défectueux.

Aujourd'hui, le FCC NH90 n'a plus, en moyenne que 8 pannes par boîtier fabriqué (une fois le boîtier assemblé) contre 14 à 16 pannes lors de ses débuts voici 15 ans. Ses techniciens sont des électroniciens confirmés et, pour beaucoup, présents sur cette chaîne de montage depuis une décennie.

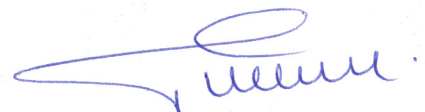
Comment un produit d'une telle complexité technologique pourrait être fabriqué avec la même quiétude dans un atelier qui ne comporte pas aujourd'hui de véritables électroniciens avec une expérience similaire ? Pourquoi oser se permettre un tel risque face à un client qui subit un TAT de 195 jours ? ! (au lieu de 85 jours contractuels)

Airbus Hélicoptère a-t'il connaissance des changements collatéraux d'un tel projet ? Sagem a indiqué à son client la création d'un MRO, mais sûrement pas aussi éloigné de ses bases de connaissance, de son support technologique apporté par la chaîne de production du matériel neuf de Carnot, voire du soutien des équipes de R&D voisine.

Nous pensons que la direction prend le risque majeur de contrarier, une fois de trop, un de nos plus gros clients en termes de Support. Et dans cette période de LPM en berne, de marchés internationaux de plus en plus concurrentiels, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de nous priver d'un client tel qu'Airbus Hélicoptère.

Il est indispensable à nos yeux, et nous l'espérons aux vôtres, que vous réétudiez la position de la direction par rapport à ce transfert.

Nous vous prions Monsieur le Président, de croire en l'expression de nos salutations distinguées.



Pour la CFDT SAGEM

Philippe PARENNE DSC CFDT